

Journals

No. 13

Wednesday, February 18, 2004

2:00 p.m.

Journaux

N^o 13

Le mercredi 18 février 2004

14 heures

PRAYERS

NATIONAL ANTHEM

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

TABLING OF DOCUMENTS

By unanimous consent, Mr. MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough) laid upon the Table, — Copy of a letter from Terrie O'Leary to Nick LePan, dated May 30, 1994 (English text only). — Sessional Paper No. 8530-373-03.

MOTIONS

By unanimous consent, it was ordered, — That, notwithstanding any Standing Order, the opposition motion for Monday, March 8, 2004, be not read to the House the previous sitting day, but that it be deposited with the Clerk of the House on Thursday, March 4, 2004.

PRESENTING PETITIONS

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified correct by the Clerk of Petitions were presented as follows:

— by Mr. Bigras (Rosemont—Petite-Patrie), five concerning genetic engineering (Nos. 373-0217 to 373-0221);

— by Mr. Proctor (Palliser), ten concerning genetic engineering (Nos. 373-0222 to 373-0231);

PRIÈRE

HYMNE NATIONAL

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Du consentement unanime, M. MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough) dépose sur le Bureau, — Copie d'une lettre de Terrie O'Leary à Nick LePan en date du 30 mai 1994 (texte anglais seulement). — Document parlementaire n^o 8530-373-03.

MOTIONS

Du consentement unanime, il est ordonné, — Que, nonobstant tout article du Règlement, la motion de l'opposition pour le lundi 8 mars 2004 ne soit pas lue à la Chambre la veille du jour désigné mais qu'elle soit déposée auprès du Greffier de la Chambre le jeudi 4 mars 2004.

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées correctes par le greffier des pétitions sont présentées :

— par M. Bigras (Rosemont—Petite-Patrie), cinq au sujet de la manipulation génétique (n^{os} 373-0217 à 373-0221);

— par M. Proctor (Palliser), dix au sujet de la manipulation génétique (n^{os} 373-0222 à 373-0231);

— by Mr. Nystrom (Regina—Qu'Appelle), two concerning marriage (Nos. 373-0232 and 373-0233);

— by Mrs. Hinton (Kamloops, Thompson and Highland Valleys), one concerning marriage (No. 373-0234);

— by Mr. Pacetti (Saint-Léonard—Saint-Michel), two concerning marriage (Nos. 373-0235 and 373-0236).

GOVERNMENT ORDERS

The Order was read for the second reading and reference to the Standing Committee on Procedure and House Affairs of Bill C-3, An Act to amend the Canada Elections Act and the Income Tax Act.

Pursuant to Standing Order 73(1), Mr. Saada (Leader of the Government in the House of Commons), seconded by Mr. Bélanger (Deputy Leader of the Government in the House of Commons), moved, — That the Bill be referred forthwith to the Standing Committee on Procedure and House Affairs.

Debate arose thereon.

MOTIONS

By unanimous consent, it was ordered, — That, when the question is put later today on the motion for referral to committee before second reading of Bill C-3, An Act to amend the Canada Elections Act and the Income Tax Act, the motion be deemed carried on division.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. Saada (Leader of the Government in the House of Commons), seconded by Mr. Bélanger (Deputy Leader of the Government in the House of Commons), — That Bill C-3, An Act to amend the Canada Elections Act and the Income Tax Act, be referred forthwith to the Standing Committee on Procedure and House Affairs.

The debate continued.

Pursuant to Order made earlier today, the motion was deemed agreed to on division.

Accordingly, Bill C-3, An Act to amend the Canada Elections Act and the Income Tax Act, was referred to the Standing Committee on Procedure and House Affairs.

The Order was read for the consideration at report stage of Bill C-12, An Act to amend the Criminal Code (protection of children and other vulnerable persons) and the Canada Evidence Act, as reported by a committee.

Pursuant to Standing Order 76.1(5), the Speaker selected and grouped for debate the following motions:

Group No. 1 — Motions Nos. 1 to 3.

— par M. Nystrom (Regina—Qu'Appelle), deux au sujet du mariage (n^{os} 373-0232 et 373-0233);

— par M^{me} Hinton (Kamloops, Thompson and Highland Valleys), une au sujet du mariage (n^o 373-0234);

— par M. Pacetti (Saint-Léonard—Saint-Michel), deux au sujet du mariage (n^{os} 373-0235 et 373-0236).

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre du projet de loi C-3, Loi modifiant la Loi électorale du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu.

Conformément à l'article 73(1) du Règlement, M. Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes), appuyé par M. Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes), propose, — Que le projet de loi soit renvoyé immédiatement au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre.

Il s'élève un débat.

MOTIONS

Du consentement unanime, il est ordonné, — Que, lorsque la motion portant renvoi au comité avant la deuxième lecture du projet de loi C-3, Loi modifiant la Loi électorale du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu, sera mise au voix plus tard aujourd'hui, elle soit réputée agréée avec dissidence.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes), appuyé par M. Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes), — Que le projet de loi C-3, Loi modifiant la Loi électorale du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu, soit renvoyé immédiatement au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre.

Le débat se poursuit.

Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la motion est réputée agréée avec dissidence.

En conséquence, le projet de loi C-3, Loi modifiant la Loi électorale du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu, est renvoyé au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre.

Il est donné lecture de l'ordre relatif à l'étude à l'étape du rapport du projet de loi C-12, Loi modifiant le Code criminel (protection des enfants et d'autres personnes vulnérables) et la Loi sur la preuve au Canada, dont un comité a fait rapport.

Conformément à l'article 76.1(5) du Règlement, le Président choisit et groupe pour débat les motions suivantes :

Groupe n^o 1 — motions n^{os} 1 à 3.

Group No. 1

Mr. Alcock (President of the Treasury Board) for Mr. Cotler (Minister of Justice), seconded by Mr. Volpe (Minister of Human Resources and Skills Development), moved Motion No. 1, — That Bill C-12, in Clause 6, be amended:

(a) by replacing, in the French version, line 45 on page 5 with the following:

“vend, annonce, rend accessible ou a”

(b) by replacing, in the French version, line 1 on page 6 with the following:

“de vendre, d'annoncer ou de rendre”

Ms. Davies (Vancouver East), seconded by Mr. Masse (Windsor West), moved Motion No. 2, — That Bill C-12 be amended by deleting Clause 7.

Mr. Alcock (President of the Treasury Board) for Mr. Cotler (Minister of Justice), seconded by Mr. Volpe (Minister of Human Resources and Skills Development), moved Motion No. 3, — That Bill C-12, in Clause 27, be amended by replacing lines 5 to 20 on page 24 with the following:

“ 27. If Bill C-7, introduced in the 3rd Session of the 37th Parliament and entitled the Public Safety Act, 2002 (the “other Act”), receives royal assent and section 10 of this Act comes into force before the coming into force of any provision of the definition “offence” in section 183 of the Criminal Code, as enacted by section 108 of the other Act, then, on the later of that assent and the coming into force of that section 10, paragraph (a) of the definition “offence” in section 183 of the Criminal Code, as enacted by that section 108, is amended by adding the following after subparagraph (xxvii):

(xxvii.1) section 162 (voyeurism),”

Debate arose on the motions in Group No. 1.

MOTIONS

By unanimous consent, it was ordered, — That, if recorded divisions are requested on the report stage amendments to Bill C-12, An Act to amend the Criminal Code (protection of children and other vulnerable persons) and the Canada Evidence Act, they be deferred until Tuesday, February 24, 2004, at the expiry of the time provided for Government Orders.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration at report stage of Bill C-12, An Act to amend the Criminal Code (protection of children and other vulnerable persons) and the Canada Evidence Act, as reported by a committee;

And of the motions in Group No. 1 (Motions Nos. 1 to 3).

The debate continued on the motions in Group No. 1.

Groupe n° 1

M. Alcock (président du Conseil du Trésor), au nom de M. Cotler (ministre de la Justice), appuyé par M. Volpe (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences), propose la motion n° 1, — Que le projet de loi C-12, à l'article 6, soit modifié :

a) par substitution, dans la version française, à la ligne 45, page 5, de ce qui suit :

« vend, annonce, rend accessible ou a »

b) par substitution, dans la version française, à la ligne 1, page 6, de ce qui suit :

« de vendre, d'annoncer ou de rendre »

M^{me} Davies (Vancouver-Est), appuyée par M. Masse (Windsor-Ouest), propose la motion n° 2, — Que le projet de loi C-12 soit modifié par suppression de l'article 7.

M. Alcock (président du Conseil du Trésor), au nom de M. Cotler (ministre de la Justice), appuyé par M. Volpe (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences), propose la motion n° 3, — Que le projet de loi C-12, à l'article 27, soit modifié par substitution, aux lignes 4 à 20, page 24, de ce qui suit :

« 27. En cas de sanction du projet de loi C-7, déposé au cours de la 3^e session de la 37^e législature et intitulé Loi de 2002 sur la sécurité publique (appelé « autre loi » au présent article), et d'entrée en vigueur de l'article 10 de la présente loi avant celle de toute disposition de la définition de « infraction » à l'article 183 du Code criminel, édicté par l'article 108 de l'autre loi, à la sanction du projet de loi C-7 ou à l'entrée en vigueur de l'article 10, la dernière en date étant à retenir, l'alinéa a) de la définition de « infraction » à l'article 183 du Code criminel, édicté par l'article 108 de l'autre loi, est modifié par adjonction, après le sous-alinéa (xxvii), de ce qui suit :

(xxvii.1) l'article 162 (voyeurisme), »

Il s'élève un débat sur les motions du groupe n° 1.

MOTIONS

Du consentement unanime, il est ordonné, — Que, si des votes par appel nominal sont demandés sur les motions d'amendement à l'étape du rapport du projet de loi C-12, Loi modifiant le Code criminel (protection des enfants et d'autres personnes vulnérables) et la Loi sur la preuve au Canada, ils soient différés jusqu'au mardi 24 février 2004, à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude à l'étape du rapport du projet de loi C-12, Loi modifiant le Code criminel (protection des enfants et d'autres personnes vulnérables) et la Loi sur la preuve au Canada, dont un comité;

Et des motions du groupe n° 1 (motions n°s 1 à 3).

Le débat se poursuit sur les motions du groupe n° 1.

TABLING OF DOCUMENTS

Pursuant to Standing Order 32(2), Mr. Alcock (President of the Treasury Board) laid upon the Table, — Copy of a letter from Terrie O'Leary to Nick LePan, dated May 30, 1994 (English text only). — Sessional Paper No. 8530-373-04.

Pursuant to Standing Order 32(2), Mr. Alcock (President of the Treasury Board) laid upon the Table, — Annotated copy of response to question Q-238, 37th Parliament, 2nd Session. — Sessional Paper No. 8530-373-05.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration at report stage of Bill C-12, An Act to amend the Criminal Code (protection of children and other vulnerable persons) and the Canada Evidence Act, as reported by a committee;

And of the motions in Group No. 1 (Motions Nos. 1 to 3).

The debate continued on the motions in Group No. 1.

RETURNS AND REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 32(1), a paper deposited with the Clerk of the House was laid upon the Table as follows:

— by Mr. Speller (Minister of Agriculture and Agri-Food) — Report of the Canadian Food Inspection Agency, together with the Auditor General's Report, for the fiscal year ended March 31, 2003, pursuant to the Canadian Food Inspection Agency Act, S.C. 1997, c. 6, s. 23. — Sessional Paper No. 8560-373-48-01. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Agriculture and Agri-Food*)

ADJOURNMENT PROCEEDINGS

At 6:28 p.m., by unanimous consent, the question “That this House do now adjourn” was deemed to have been proposed.

After debate, the question was deemed to have been adopted.

Accordingly, at 6:34 p.m., the Speaker adjourned the House until tomorrow at 10:00 a.m., pursuant to Standing Order 24(1).

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Conformément à l'article 32(2) du Règlement, M. Alcock (président du Conseil du Trésor) dépose sur le Bureau, — Copie d'une lettre de Terrie O'Leary à Nick LePan en date du 30 mai 1994 (texte anglais seulement). — Document parlementaire n° 8530-373-04.

Conformément à l'article 32(2) du Règlement, M. Alcock (président du Conseil du Trésor) dépose sur le Bureau, — Copie annotée de la réponse à la question Q-238, 37^e législature, deuxième session. — Document parlementaire n° 8530-373-05.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude à l'étape du rapport du projet de loi C-12, Loi modifiant le Code criminel (protection des enfants et d'autres personnes vulnérables) et la Loi sur la preuve au Canada, dont un comité;

Et des motions du groupe n° 1 (motions n°s 1 à 3).

Le débat se poursuit sur les motions du groupe n° 1.

ÉTATS ET RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DE LA CHAMBRE

Conformément à l'article 32(1) du Règlement, un document remis au Greffier de la Chambre est déposé sur le Bureau de la Chambre comme suit :

— par M. Speller (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire) — Rapport de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ainsi que le rapport du Vérificateur général y afférent, pour l'exercice terminé le 31 mars 2003, conformément à la Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments, L.C. 1997, ch. 6, art. 23. — Document parlementaire n° 8560-373-48-01. (*Conformément à l'article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire*)

DÉLIBÉRATIONS SUR LA MOTION D'AJOURNEMENT

À 18 h 28, du consentement unanime, la motion « Que la Chambre s'ajourne maintenant » est réputée présentée.

Après débat, la motion est réputée agréée.

En conséquence, à 18 h 34, le Président ajourne la Chambre jusqu'à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.